

REPUBLICA POPULARE DU CONGO
MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
PROTECTION SOCIALE
DIRECTION DE L'ETAT DU TRAVAIL
ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION DE LA SANTE POPULAIRE

52/789 du 23/8/1982
DÉCRET N° 52/789/TPS/DGTFP/DPF/2102
Portant intégration et nomination de
Madame M'S. MIA NDE KIGINGOU Catherine
Nicole, dans les cadres de la catégorie
N, hiérarchie I des Services Sociaux
(Santé Publique)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

(/ISAS : -

(/u la Constitution du 3 Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 15/80 du 15/12/1980 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 3 Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 15/82 du 3/3/1982 portant statut général
des fonctionnaires ;

(/u l'arrêté n° 2037/FP du 21/3/1956 fixant le règlement
sur la police des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 65/44 du 12/2/1965 abrogeant et rempla-
çant le décret n° 3/376 du 22/1/1963 fixant le statut des cadres
de la catégorie A1 des services de Santé ;

(/u le décret n° 52/130/FP du 9/3/1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 52/195/FP du 5/7/1962 fixant la hié-
rarchisation des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 52/197/FP du 5/7/1962 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/82 du 3/2/82
portant statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 52/198/FP du 5/7/1962 relatif à la nomi-
nation et à l'évacuation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

(/u le décret n° 63/64/FP-BE du 26/3/1963 fixant les con-
ditions et les modalités d'effectués des stages probatoires que
doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses arti-
cules 7 et 8 ;

(/u le décret n° 67/30/FP-BE du 24/2/1967 réglementant le
rôle officiel du point de vue de la boldo les actes réglementaires
relatifs aux nominations, intégrations, reconnaissances de carrière
et renouvellement ;

(/u le décret n° 71/76 du 21/2/1977 obligeant et rempla-
çant les dispositions du décret n° 62/136/FP du 5/7/1962 fixant les
établissements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 71/136 du 1/4/1977 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 74/54 du 26/1/1980 portant nomination
des membres du Conseil des Ministres ;

(/u le rectificatif n° 81/016 du 26/1/1981 au décret n°
30/644 du 28/12/1980 portant nomination des membres du Conseil des
Ministres ;

(/u le décret n° 82/017 du 26/1/1981 relatif aux intérimaires
des membres du Gouvernement ;

(/u la Lettre n° 1251/DGSP/SE.P du 11 Mars 1982 du
Directeur Administratif et Financier transmettant le dossier de
l'intérimation ;

(/u le Protocole d'accord du 26/7/1982 signé entre la
République Populaire du Congo et la Roumanie ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions combinées du décret n° 65/44 du 24/5/1965 et du protocole d'accord du 23/11/1980 susvisé Madame NGAKALA née KISAMBOU Cathérine Nicole née le 27/11/1954 à Leuyondzi, titulaire du diplôme de Docteur en Médecine Spécialité : Médecine Générale, obtenu à l'Institut de Médecine et Pharmacie Josi (Roumeh) est intégrée dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie 1 des Services Sociaux (Sect. Publique) et nommée au grade de Médecin de 1^{er} Général Supérieur, indice 110.

ARTICLE 2. - L'intéressée est mise à la disposition du Ministre de la Santé et des Affaires Sociales.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressée sera enregistré, publié au JORFC et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 23/8/1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Santé et
des Affaires Sociales

Pierre DUMAS MANGONDOU

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,

Chef du Service de la Sécurité Sociale

Le Ministre des Finances,

Itihi Ondetumba LEKUNDZOU.-

Bernard CÉSAR INTSOKI.-

IMPLEMENTATION

JORFC	1
DGTR/DPF	3
DFT/BSP	1
DB	3
DCF	4
MS.S	2
DGS/DSRS	3
INTERSOCIAL	4
SGCN/BC	2.1/-